

## **50 000 € pour des projets artistiques et culturels**

50 120 € de subventions ont été voté au bénéfice d'associations et d'équipements pour leurs initiatives dans le domaine de l'Art et de la Culture. Parmi eux, on notera l'association « Photo à l'Ouest » pour son festival « Image Publique », l'association DMA pour ses actions en faveur de la promotion du design, du graphisme et de l'art urbain et la MJC Bréquigny pour le festival « Jazz à l'Ouest ».